

Acquérir une expérience professionnelle

Infos pratiques

- > ECTS : 10,5
- > Composante : IUT de Ville d'Avray

Évaluation

Modalités spécifiques au Modalité de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C générales) :

Les modalités spécifiques précisent les règles applicables aux UE visant à « mener un projet tuteuré » et « se former en milieu professionnel ». Le diplôme est obtenu si la moyenne générale des notes est supérieure ou égale à 10/20 et si la moyenne simple des UE « Projet » et « Apprentissage ou stage » est aussi égale ou supérieure à 10/20.

Liste des enseignements

- Mener une expérience professionnelle
- Rendre compte